

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Année 1856.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1856.



DESCRIPTION

D'UNE

NOUVELLE ESPÈCE DE COLÉOPTÈRE

DU GENRE **BOSTRICHUS**,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 juin 1855).

Bostrichus alni.

Elongatus, cylindricus, nitidus, parvè pilosellus, piceus, antennis pedibusque rufo-testaceis; prothorace medio elevato, antice asperato, postice sublavigato; elytris punctato-striatis, apice oblique subretusis, denticulatis.

Long. 0,0035 (1 1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, cylindrique, couleur de poix, cilié, principalement en avant et sur les côtés, de poils pâles, disposés en séries longitudinales sur les élytres.

Tête verticale, fortement engagée sous le prothorax, légèrement convexe sur le front, longitudinalement subcarénée à sa partie antérieure; d'un brun de poix, quelquefois un peu rougeâtre; finement chagrinée; grossièrement ponctuée; hérissée en devant de longs poils pâles, et transversalement sillonnée à l'épistome. Celui-ci bissinueux à son bord antérieur. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* ferrugineuses à leur base, d'un brun de poix à leur extrémité. *Yeux* noirs, déprimés.

Antennes courtes, à peine de la longueur de la tête, d'un testacé un peu rougeâtre, avec le bouton pâle à son sommet, légèrement pubescent. Le premier article offrant en dessous trois ou quatre longs poils, et le deuxième, deux semblables : un en dessus, l'autre en dessous.

Prothorax grand, oblong, cylindrique, d'un tiers plus long que large, de la largeur des élytres; élevé et comme gibbeux au milieu de son disque; tronqué à la base, réfléchi sur les côtés qui sont subparallèles; fortement arrondi à son bord antérieur qui est garni d'un liseré pâle, formé de poils courts et serrés; à angles postérieurs arrondis, les antérieurs nuls; d'un noir de poix brillant, quelquefois un peu ferrugineux; glabre, lisse ou obsolètement ponctué à sa moitié postérieure; garni à sa moitié antérieure d'aspérités nombreuses dirigées en arrière, et hérissé de poils pâles, ayant aussi la même direction, plus longs sur le bord apical. On aperçoit en outre de chaque côté, à la base, une impression oblique, obsolète.

Ecusson oblong, très-petit, lisse, d'un brun de poix.

Elytres d'un tiers plus longues que le prothorax, cylindriques, d'un brun de poix brillant, avec une petite tache ferrugineuse au calus huméral; marquées de stries obsolètes, formées de points rugueux, assez gros, assez serrés et peu profonds: les intervalles présentent une ligne de points beaucoup plus petits et plus écartés, souvent peu visibles, et en outre une série de poils pâles et redressés. Enfin elles sont obliquement coupées à leur extrémité, où elles offrent des denticules assez nombreuses, disposées sur trois séries longitudinales sur chaque élytre: la première, auprès de la suture, composée de quatre ou cinq denticules; l'intermédiaire, ordinairement de quatre; l'extérieure, interrompue, très-irrégulière, formée de sept ou huit.

Dessous du corps convexe, brillant, d'un noir de poix, parcimonieusement poilu. *Ventre* assez densément ponctué.

Poitrine assez fortement ponctuée sur les côtés , presque lisse sur son milieu.

Pieds courts, larges; comprimés; d'un testacé rougeâtre. *Tibias* triangulairement dilatés et obliquement tronqués à leur extrémité; denticulés et ciliés à leur tranche externe et au sommet, et simplement ciliés vers l'extrémité de leur tranche interne. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* hérissées de longs poils pâles. *Tarses* grêles; testacés; ciliés en dessous de quelques poils pâles.

PATRIE : Environs de Lyon , sur les troncs d'aulne , dans l'intérieur desquels la larve se creuse des galeries profondes.

Obs. Cette espèce est très-voisine du *Bostrichus monographus*, GYL. Elle s'en distingue par sa taille un peu plus courte , par sa couleur constamment plus obscure , par les aspérités du prothorax plus fortes , par les points des stries plus gros et plus marqués , et par les denticules de la tronçature des élytres plus nombreuses.